

Bonjour,

Ci-joint et ci-dessous un communiqué de nucléaire stop à propos de la soirée d'information organisée par Electrabel dans le cadre de son projet d'établir un parc à conteneurs nucléaires dans la ville de Huy.

Nous vous invitons à le publier dans vos éditions prochaines, sous la forme qui vous convient.

Communiqué :

ENGIE Electrabel veut installer une, parc à conteneurs nucléaires à Tihange !

ENGIE-Electrabel possède le site tihange, où il a permission d'exploiter des réacteurs nucléaires jusqu'en 2025. Ce lundi 11 février l'exploitant a annoncé la construction d'un énorme parc à conteneurs qui devra rester en place jusqu'en 2100 au moins

La DESinformation

Le peu de transparence propre à l'entreprise nucléaire est apparu dès l'invitation à la soirée d'information. « L'avis à la population » l'annonçant était rédigé de telle façon que seul un juriste ou un activiste avait la puce à l'oreille. Il s'agissait « d'augmenter la capacité d'entreposage temporaire des assemblages de combustible usé » ce qui devenait plus loin « un bâtiment de manutention des emballages ». Le mot nucléaire n'apparaît pas. Pourtant ces « emballages » sont en fait des conteneurs entreposés à l'air libre, comme chez Intradel. Les seuls citoyens auxquels était adressé l'«Avis» étaient ceux de Huy et des communes dans un rayon de 5 km. La salle de l'Athénée était dès lors que peu rempli.

Les questions posées lors de la soirée à M. Bainier, actuel directeur-générale de la centrale de Tihange ont vite fait apparaître de nombreux problèmes, que M. Bainier a essayé d'esquiver.

En effet, ce qui se trouve dans ces « emballages » sont des barres de combustible usés, mais plus radioactifs que les barres neuves. La fission et les réassemblages des cœurs d'atomes donne naissance à des éléments très radioactifs et à très longue vie -240.000 ans pour le Plutonium.

L'entreposage à sec est un peu plus sûr que l'utilisation des piscines. Mais rien dans le bâtiment prévu ne permettra d'intervenir en cas de rupture d'un des conteneurs : la ventilation passive ne peut être coupée, les conteneurs sont comme à l'air libre. Il n'y a pas de bassin de refroidissement prévu en cas d'incident pour refroidir un conteneur abîmé.

Ce bâtiment en projet est conçu pour contenir environ 3.500 assemblages. Selon nos calculs, il n'y aura pourtant que 1.500 assemblages usés à Tihange en 2025, à l'arrêt programmé de l'exploitation. Pourquoi avoir créé de la place pour 2.000 assemblages supplémentaires, si ce n'est pour pouvoir les accueillir ? M. Bainier est resté sans réponse.

Ce bâtiment se trouve tout près de Bierset d'où décollent les avions de fret de TNT ainsi que ceux de Lachs, transporteur de marchandises dans et vers Israël, dont des munitions pour Tsahal. Est-ce que le bâtiment en question et ses conteneurs pourraient résister à l'impact d'un de ces gros jets ? M. Bainier admet que le bâtiment ne résistera pas. Les conteneurs ont survécu en étant jeté d'un train. Mais un train va moins vite qu'un avion, et l'impact du choc est un multiple du carré de la vitesse.

Le problème le plus lourd est sans doute l'absence de stockage définitif. Depuis que le « stockage » dans les fonds marins a été abandonné, en 1982, la solution du projet « HADES » a

été cultivée, c'est l'enfouissement en profondeur dans l'argilite. Cette solution est maintenant également abandonnée, la couche géologique n'étant ni assez profonde ni assez épaisse. Le stockage temporaire, tout de même jusqu'en 2100, serait donc bien plus définitive. La ville de Huy serait équipée pour toujours d'un parc à conteneurs nucléaires. Il est peu probable que la population donne son accord à ce projet démesuré, si elle en était informée. Les pouvoirs publics et les médias ont un rôle important à jouer.

Léo Tubbax, porte-parole, Nucléaire Stop Kernenergie.

Je me tiens à votre disposition pour toutes les questions que vous jugerez utiles.

Bien à vous

Léo Tubbax
(+32) 0493/573740